



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
STATUTAIRE ANNUELLE DE L'AVIVO
Mardi 15 avril 2025 à 14h30 - Salle du Palladium**

Ordre du Jour :

- 1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 avril 2024
 - 2 Nomination des scrutateurs
 - 3 Rapports :
 - a. du président
 - b. du trésorier
 - c. des vérificateurs des comptes et de l'organe de révision Experaudit SA
 - 4 Discussion et vote sur les rapports
 - 5 Élection des membres du comité
 - 6 Élection du président
 - 7 Élection du trésorier
 - 8 Élection des vérificateurs des comptes et des suppléants
 - 9 Présentation et approbation du budget 2025
 - 10 Informations sur le déménagement et l'installation de l'AVIVO à Planète Charmilles
 - 11 Informations sur la nouvelle formule du journal *Espaces*
 - 12 Divers
-

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le président ouvre l'assemblée générale en saluant la forte participation, avec près de 300 personnes présentes et 25 excusées. Cette mobilisation est interprétée comme un signe fort, un témoignage de confiance et un précieux encouragement à poursuivre les combats de l'association.

Avant d'aborder l'ordre du jour, il partage une réflexion sur le contexte actuel, marqué par l'instabilité, les crises multiples et la perte de repères. Il évoque une interview récente du sociologue Edgar Morin, qui, à 103 ans, appelle à une « résistance de l'esprit » face aux guerres, au réchauffement climatique et à la montée des régimes autoritaires. Le président reprend cet appel comme un message d'espoir et d'engagement, pleinement en phase avec les valeurs fondatrices de l'AVIVO.

Il rappelle ensuite les principes fondamentaux de l'association : solidarité, convivialité, défense active des intérêts des retraité·e·s et des futur·e·s retraité·e·s. Il souligne l'importance de renforcer les liens entre les générations, dans une perspective durable, humaine et résolument tournée vers l'avenir.

Hommage aux membres disparus

Avant l'ouverture statutaire de l'assemblée générale, un moment de recueillement est proposé à la mémoire des membres disparus au cours des douze derniers mois. Une minute de silence est observée.

Une pensée particulière est adressée à :

- **Mme Sylviane BAILLIF-BEUX**, cheffe défunte de la chorale, récemment disparue, avec qui un dernier moment chaleureux avait été partagé lors de la fête de Noël
- **Mme Madeleine DUSSEX**, épouse de René DUSSEX, président du club de pétanque
- **Mme Pierrette FISCHER**, née COUSIN, sœur de Charlotte COUSIN, membre du comité et de la chorale
- **Mme Astrit LEKA**, centenaire
- **M. Jacques MÜLLER**
- **M. Bernard SAILLANT**

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 16 AVRIL 2024

Le président informe que le procès-verbal de l'Assemblée générale précédente est consultable en ligne, au secrétariat ou sur demande par e-mail. Il est accompagné des rapports d'activité de l'année 2023 sous l'onglet « 2024 ».

Il adresse ses remerciements à Mme Ana DI LENARDO-ROIG, rédactrice du procès-verbal de l'an dernier et également en charge de celui-ci.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. NOMINATION DES SCRUTATEURS

M. Alpha DRAME et une autre collègue sont élus à l'unanimité comme scrutateur.

3. RAPPORTS

a) Rapport du président

Le président revient sur les temps forts de l'année 2024, marquée par le **75e anniversaire de l'AVIVO**, célébré à travers diverses actions mettant en lumière son histoire, ses engagements et les défis à venir.

L'association a poursuivi activement la défense des droits des retraité·e·s sur des sujets majeurs tels que **l'AVS, les rentes, les loyers, la santé et la fiscalité**.

Elle s'est particulièrement illustrée par :

- son engagement réussi pour **l'adoption de la 13e rente** (versée dès fin 2026),
- sa mobilisation **contre la réforme de la LPP**,
- et son soutien au **référendum contre la loi fixant les tarifs TPG**.

L'AVIVO a également porté une **pétition cantonale** (été 2023) en faveur des personnes en grande précarité, réclamant un **montant unique de 1'000 francs**. Acceptée en première lecture, cette pétition a malheureusement été rejetée, en deuxième lecture, au printemps 2024 par le Grand Conseil, à la suite de l'opposition du Conseil d'État.

L'association est également intervenue sur :

- le droit au logement,
- la création d'une caisse maladie unique,
- le renforcement des droits des patient·e·s, des résident·e·s en EMS et en IEPA,
- la lutte contre la fermeture des bureaux de poste et la fracture numérique.

Un soutien actif a été accordé à la presse associative, avec une issue positive : les Chambres fédérales ont prolongé leur soutien pour 3 à 5 ans.

Enfin, l'AVIVO s'est opposée à l'arrêt de la diffusion en FM des émissions de la RTS, qui aurait privé de nombreuses personnes d'un accès aisé à l'information.

Le président salue particulièrement le travail de la commission Santé-Social, devenue une interlocutrice reconnue. D'autres commissions sont en cours de restructuration. Elles ne tournent pas encore à la vitesse souhaitée. Un appel est lancé aux membres : toute personne motivée est la bienvenue.

Les rapports publiés sont disponibles sur le site de l'AVIVO.

État de l'association

Au 31 décembre 2024, l'AVIVO comptait 9'341 membres, soit +162 membres nets par rapport à 2023. Malgré les départs liés à des décès ou à l'entrée en EMS, 870 nouvelles adhésions ont été enregistrées.

Des efforts ont été entrepris pour renforcer :

- les ressources humaines (bénévoles et salariées),
- la modernisation informatique,
- et la gestion comptable (engagement d'un comptable).

La nomination de **Mme Leïla AHMARI TALEGHANI** comme secrétaire générale est saluée. En convalescence, celle-ci transmet ses salutations à l'assemblée.

Des remerciements chaleureux sont adressés aux bénévoles œuvrant dans l'établissement des déclarations fiscales, la gestion des membres, la formation numérique, les excursions et activités. Les activités régulières (chorale, pétanque, etc.) sont également saluées.

L'AVIVO reste active au sein de plusieurs réseaux :

- **AVIVO Suisse** (national),
- **FAAG** (Formation des aîné·e·s de Genève)
- **FARES** (Fédération des Associations des retraité·e·s et de l'entraide en Suisse) et Conseil Suisse des Seniors (national)
- **HAU-GE** (architecture, urbanisme et accessibilité).
- **Plateforme du réseau seniors Genève**

Conclusion : l'année 2024 a confirmé la vitalité de l'association. Pour 2025, l'AVIVO entend consolider ses acquis, renforcer son action et continuer à jouer son rôle au service des retraité·e·s.

b) Rapport du trésorier

Le trésorier Francisco (Pancho) GONZALEZ revient sur une année marquée par des périodes de transition et commente l'ensemble des données budgétaires à l'aide d'un support PowerPoint, dans un souci de clarté et de transparence.

Il rend hommage à Mme Edina BESIC et M. Pedro ROCHA pour leur collaboration précieuse dans la clôture des comptes 2024.

Il souligne l'importance du bénévolat, remerciant particulièrement :

- Mme Christine SENTI et son équipe pour l'organisation des permanences fiscales (déclarations impôts)
- Mme Véronique STOFER
- M. Christian MARCHIANDO

Un remerciement global est adressé à tous les bénévoles, salués pour leur engagement et leurs compétences.

M. Pancho GONZALEZ se réjouit de la collaboration établie avec M. Pedro ROCHA, nommé responsable de la comptabilité en mai 2024, qu'il décrit comme une personne rigoureuse et compétente. Ensemble, ils ont procédé au bouclage des comptes. Il lui cède la parole pour la présentation des comptes 2024.

M. Pedro Rocha, responsable de la comptabilité depuis le 21 mai 2024, présente brièvement les comptes 2024, puis expose les grandes lignes du budget 2025, construit en collaboration avec le bureau du comité.

En 2024, l'AVIVO a enregistré 1,59 million de francs de produits, pour 1,60 million de charges, soit un déficit de 106'347 francs, conforme au budget initialement prévu.

Le budget 2025, conçu pour rétablir l'équilibre financier, prévoit un léger excédent de 3'635 francs. Ambitieux mais équilibré, il repose notamment sur :

- **une hausse des produits**, notamment via des subventions (État, Loterie romande),
- le **soutien d'une fondation privée** pour le loyer des nouveaux locaux,
- **des recettes attendues des permanences fiscales**, bien que variables.

Les charges incluent :

- les activités (loisirs, formation),
- les assurances,
- les coûts liés au **déménagement vers des locaux plus grands**.

Budget 2025

Produits

Les principales sources de revenus :

- Cotisations : **33 %**
- Subventions publiques et privées : **20 %**
- Autres produits (voyages, impôts, projets divers, dons) : **44 %**

Quelques écarts notables :

- **Cotisations** : + 76'000 francs, grâce à de nouvelles adhésions.
- **Subventions** : stables, mais en baisse par rapport à 2023 (subvention exceptionnelle cette année-là).
- **Loisirs & spectacles** : - 19'000 francs, liés au 75e anniversaire.
- **Voyages** : - 88'000 francs par rapport au budget.

Charges

Répartition :

- **Salaires et charges sociales** : 40 %
- **Coûts d'activités (voyages, projets)** : 36,5 %

Éléments marquants :

- **Salaires** : écart positif de 45'000 francs, grâce à des remboursements d'assurances et autres contributions.
- **Loyers** : économies grâce à une renégociation avec notre bailleur.
- **Appels aux dons et adhésions** : fort gain d'efficacité, avec seulement 1'300 francs dépensés sur 42'500 budgétés.
- **Charges diverses** : dépassement ponctuel, notamment lié à l'exercice précédent.

En conclusion, les charges de 2024 sont inférieures au budget de près de **100' 000 francs**, malgré une hausse des primes d'assurance, compensée par des remboursements inattendus.

Le président souligne qu'il s'agit d'un cadre de référence, flexible, et qu'un effort collectif est essentiel pour préserver l'équilibre financier.

Le budget est approuvé à l'unanimité avec une abstention.

Un grand merci est adressé à nos soutiens institutionnels et privés !

c) rapport des vérificateurs des comptes et de l'organe de révision Experaudit SA

M. Nicolas MÜLLER (Experaudit SA) présente le **rapport de révision restreinte**. Il atteste de la **conformité des comptes 2024**, qui affichent un solde de fonds propres de 3'957,81 francs, conformément aux exigences légales.

M. Jean-Pierre TOMBOLA, accompagné de **M. Jean-Pascal PERLER**, présente le **rapport des vérificateurs** :

- **Déficit de 106'346,81 francs**, en ligne avec le budget déficitaire voté en 2024.
- **Solde bancaire : 519'697,85 francs**.
- Une **subvention exceptionnelle** de 2025 explique une partie des disponibilités.

Ils valident la qualité de la gestion, saluent le travail et l'accueil du trésorier M. Francisco (Pancho) GONZALEZ et recommandent l'approbation des comptes et la décharge au comité.

4. DISCUSSION ET VOTE SUR LES RAPPORTS

Le président ouvre la discussion. **Aucune question** n'est soulevée.

Le vote de décharge est soumis à l'assemblée :

- **Unanimité**, une opposition, une abstention.
- **Décharge est accordée** avec les mêmes scores.

Le président remercie cordialement l'assemblée au nom du comité

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ

Le président rend hommage et remercie chaleureusement les trois collègues quittant le comité :

Mme Murielle MARCHIANDO a rejoint notre comité en 2021, apportant une forte implication dans la commission Santé-Sociale et la commission Transport-Mobilité. Toujours disponible et engagée, elle a représenté l'AVIVO dans divers comités, participé à des événements et assuré avec professionnalisme nos buvettes.

En raison de ses nouvelles responsabilités de grand-maman, elle ne peut plus assister régulièrement aux réunions. Elle nous a récemment exprimé son regret et son attachement à l'AVIVO, tout en confirmant son engagement bénévole selon ses disponibilités. Nous la remercions pour son précieux engagement, sa fidélité et son énergie, et un bouquet de fleurs ainsi qu'un signe de reconnaissance lui seront envoyés.

Mme Annette ZIMMERMANN a longtemps siégé dans notre comité, notamment comme vice-présidente sous la présidence de Jean SPIELMANN. Figure incontournable de l'AVIVO, elle s'est illustrée par son dynamisme en tant que membre de la Constituante, rédactrice du journal *Espaces*, organisatrice du Cinéma AVIVO et membre de la FAAG.

Bien qu'elle quitte aujourd'hui le comité, elle reste très active, tant dans la rédaction du journal que dans les instances nationales : vice-présidente de l'AVIVO Suisse, membre de la FARES et du Conseil suisse des seniors. En convalescence après une opération, elle a reçu un bouquet de fleurs du comité, et son cadeau lui sera remis prochainement. Merci chère Annette pour ton engagement, ta plume vive et ta précieuse contribution. Nos applaudissements l'accompagnent chaleureusement.

Francisco (Pancho) GONZALEZ, lorsque celui-ci a accepté de rejoindre notre comité, personne ne soupçonnait encore vraiment l'ampleur de la tâche qui l'attendait. Après deux longues années sans trésorier, il a relevé le défi avec courage et détermination. Dès les premiers mois, il a su répondre aux urgences comptables, puis a patiemment remis de l'ordre dans la gestion financière, instaurant des pratiques rigoureuses et transparentes, dignes d'une association soucieuse de sa crédibilité.

A force de constance, de travail et de sérieux, il a su gagner la confiance de chacun. Quatre ans plus tard, le chemin parcouru parle de lui-même : Pancho a joué un rôle clé dans la solidité de notre structure.

Aujourd'hui, il passe le relais de la trésorerie, mais nous espérons vivement qu'il continuera à faire résonner sa voix et sa présence au sein de l'AVIVO. Son engagement militant et sa sensibilité artistique sont une richesse précieuse pour notre association.

Merci, cher Pancho, pour ton implication sans faille, ton talent et ta fidélité.

Le président prend la parole pour rappeler que, conformément aux statuts de l'AVIVO, un tiers du comité est renouvelé chaque année.

Les membres suivants, arrivés en fin de mandat, se portent à nouveau candidats :

- Mme Maryelle BUDRY
- M. Grégoire CARASSO
- M. Christian DANDRES (excusé)
- M. Ulrich JOTTERAND
- M. Ueli LEUENBERGER
- M. Christian MARCHIANDO
- M. René-Simon MEYER
- Mme Véronique STOFER

Les membres sont réélus par acclamation, sans aucune abstention.

Trois nouvelles candidatures sont également soumises à l'Assemblée :

- M. Mustapha HUSSEIN
- M. Hans OPPLIGER
- M. Moreno SELLA

Les candidats se présentent brièvement et exposent leurs motivations. Ils sont élus à l'unanimité, à l'exception de deux abstentions. L'assemblée les applaudit chaleureusement, et le président se réjouit de cette dynamique renouvelée.

Par ailleurs, le président annonce son intention de proposer une réforme des statuts visant à instituer un comité plus restreint aux mandats mieux définis, qui serait complété par un « Conseil de l'AVIVO » ouvert aux membres actifs de l'association.

6. ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Le vice-président René-Simon MEYER présente la candidature de Ueli LEUENBERGER à sa propre réélection. Membre du comité depuis 2019 et président depuis trois ans, il est unanimement salué pour son engagement constant et la vision qu'il porte pour l'avenir de l'AVIVO.

Ses objectifs sont les suivants :

- Adapter l'AVIVO aux enjeux sociétaux des seniors
- Préserver son indépendance
- Renforcer l'écoute des nouvelles générations
- Poursuivre la professionnalisation
- Finaliser le projet de nouveaux locaux

M. Ueli LEUENBERGER a été élu par acclamation. Il exprime sa gratitude envers les membres pour la confiance qu'ils lui ont accordée et les encourage à inviter leurs proches à rejoindre l'AVIVO. Il lance un appel à la mobilisation collective, en mettant l'accent sur l'ouverture, l'inclusion et l'engagement.

6. ÉLECTION DU TRÉSORIER ET DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

- M. Moreno SELLA est élu trésorier.
- Mme Zlata SALIHBEGOVIC, vérificatrice suppléante.
- M. Jean-Pascal PERLER, est reconduit comme vérificateur titulaire.
- M. Alpha DRAME est nommé comme vérificateur titulaire
- M. Jean-Pierre TOMBOLA arrête son activité comme vérificateur titulaire. Nous le remercions de son engagement

L'assemblée applaudit chaleureusement.

7. INFORMATIONS SUR LE DÉMÉNAGEMENT

Le président présente les raisons du déménagement à Planète Charmilles : difficultés d'accès PMR (personne à mobilité réduite), inconfort thermique, conditions de sous-location non durables. Les nouveaux locaux (97 rue de Lyon, 4e étage) sont accessibles et fonctionnels : grande salle de conférence, cuisine, bureaux, sanitaires adaptés.

Le déménagement est prévu début juillet 2025 et ouvrira les portes de ses nouveaux locaux le 7 juillet. L'AVIVO sera fermée durant une semaine. Un appel à l'aide pour cartons et installation est lancé.

Le coût supplémentaire du loyer est pris en charge par une fondation genevoise pendant 5 ans. La viabilité financière est assurée jusqu'en 2029. Le président insiste sur l'importance de maintenir l'autonomie financière et la nécessité d'augmenter le nombre de membres ainsi que de trouver de nouveaux financements.

8. NOUVELLE FORMULE DU JOURNAL *ESPACE*

La rédaction a publié 11 numéros denses et variés, mettant en lumière les activités de l'AVIVO et proposant des réflexions sur des sujets essentiels pour les seniors.

M. Ulrich JOTTERAND, coordinateur et responsable de la rédaction, présente la **nouvelle maquette** du journal *Espaces* de l'AVIVO, un projet de modernisation qui sera lancé simultanément avec le déménagement prévu.

L'objectif de cette nouvelle maquette est bien plus qu'une simple transformation esthétique, mais celle de rendre le journal plus attractif et, de répondre aux exigences de lisibilité de l'Etat.

En effet, un format A3 a été choisi pour offrir plus d'aération et de confort de lecture, permettre le choix d'une typographie lisible, favoriser une utilisation plus généreuse des images, renforcer le lien avec les membres et encourager la diffusion du journal à un public plus large.

Cette nouvelle formule améliore la lisibilité, met en valeur les activités de l'AVIVO et, reflète une volonté de modernisation dans le respect de ses valeurs. Tout cela en maîtrisant les coûts : une régie publicitaire en financera une partie et, des alternatives sont prévues en cas de recettes moindres (pagination réduite, impression en noir et blanc).

9. DIVERS

Une participante attire l'attention sur un déséquilibre entre les femmes et les hommes au sein du comité.

Le président répond que le comité sortant, en fonction jusqu'à cette Assemblée générale, était composé de 10 et de 10 hommes, en plus de la présidence. Il reconnaît que les élections du jour induisent une légère inégalité dans la nouvelle composition, mais rappelle qu'il s'agit d'un engagement bénévole et souligne les efforts constants déployés pour encourager une plus large participation et implication des femmes.

Une participante, érythréenne-éthiopienne, fondatrice de l'association "**Mossob**" (Hennok Munna Abraha) présente son projet "Partageons un repas" (4^e vendredi du mois), en hommage à son fils décédé. Le président l'invite à prendre contact avec l'équipe loisirs et repas de l'AVIVO pour une collaboration.

Plusieurs interventions plaident pour une reconnaissance des initiatives communautaires, projets anciens qu'ils estiment parfois ignorés avec l'importance de laisser de l'espace aux idées nouvelles.

Le président les invite à préciser leur requête et à revenir avec un projet clair et structuré, qui sera examiné par le bureau, le comité ou le secrétariat. Il assure que toute proposition sérieuse est accueillie avec bienveillance.

Il annonce avec joie le retour de la chorale « *Chantavivo* » de l'AVIVO, qui clôt cette séance par trois chants soigneusement préparés, chaleureusement applaudis, sous la direction de leur nouvelle cheffe de chœur, Mme Armine MKRTCHYAN,. A cette occasion, il invite toutes celles et ceux qui aiment chanter à rejoindre la chorale, laquelle se retrouve chaque lundi à midi dans une ambiance conviviale.

A la fin de la prestation, le président prend la parole pour encourager chacun à remplir les feuilles d'inscription, que ce soit pour donner un coup de main, rejoindre une commission ou participer à une activité. Il précise qu'elles peuvent être déposées sur place ou envoyées plus tard au secrétariat.

Le président remercie chaleureusement tous les participants pour leur présence active et bienveillante tout au long de l'assemblée, puis les invite au verre de l'amitié qui vient clore l'après-midi.

Des applaudissements nourris accompagnent ces mots, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Président la séance : Ueli LEUENBERGER
Genève, le 18 avril 2025